

CODE N2000 : A072	BONDRÉE APIVORE <i>PERNIS APIVORUS (LINNAEUS, 1758)</i>	Faible	
-------------------	---	---------------	--

Taxonomie	Aves, Falconiformes, Accipitridé		
------------------	----------------------------------	--	--

Nombre de sites N2000 où l'espèce est présente	339 sites en France	22 sites en Rhône-Alpes	2 sites en Ardèche (dont B6)
---	---------------------	-------------------------	------------------------------



Photo : Naturalia



Photo : Naturalia

STATUTS DE PROTECTION		STATUTS DE CONSERVATION	
Directive Habitats / Oiseaux	DO I	Monde	LC (UICN 2012)
Conventions internationales	Berne II et III, Bonn II, Washington A et B	France	LC (UICN2008)
Protection nationale	PN	Région	NT (LR Rhône-Alpes)

DESCRIPTION SYNTHETIQUE DE L'ESPECE ET DE SON HABITAT

Rapace diurne de taille moyenne très semblable à la Buse variable. La Bondrée apivore est un migrateur transsaharien qui passe l'hiver en Afrique tropicale. Elle a la particularité de se nourrir exclusivement d'hyménoptères comme les guêpes et les bourdons. Son habitat de prédilection semble être les massifs boisés qui alternent avec les prairies, le bocage et les grands massifs forestiers continus de feuillus et de conifères.

DIAGNOSTIC SYNTHETIQUE	LOCALISATION SUR LE SITE B6
<p>La Bondrée apivore (<i>Pernis apivorus</i>) a été observée sur les communes d'Issamoulenc et de Gilhac-et-Bruzac.</p> <p>Les contacts concernent des individus en survol de zones favorables pour la reproduction de cette espèce à savoir boisements denses, lisières et zones ouvertes comme les prairies.</p>	<p>● Bibliographie ● Prospection</p>

DESCRIPTION GENERALE DE L'ESPECE ET DE SON HABITAT	
Caractères morphologiques	
Silhouette typique chez les adultes. Petite tête rappelant celle d'un pigeon, grise chez le mâle et plutôt brune chez la femelle. La coloration du plumage est variable d'un individu à l'autre. Le plus souvent, le dessous du corps et des ailes sont ponctués de noir, alignés de manière plus ou moins symétrique. La queue est longue et marquée de trois barres sombres.	
Caractères biologiques	
Régime alimentaire	La Bondrée apivore consomme exclusivement des insectes, et particulièrement des hyménoptères (guêpes, bourdons). Ce sont surtout les œufs et les larves qui sont recherchées dans les essaims sauvages. Ce régime alimentaire peut être complété par d'autres invertébrés, des reptiles et des micromammifères.
Reproduction	La Bondrée apivore est une espèce monogame. La reproduction a lieu dès le retour de migration. Le couple installe son aire dans un arbre, assez haut, situé dans une forêt, un bosquet ou une haie. La ponte est réalisée en juin et juillet et elle comporte deux œufs richement colorés. L'incubation dure environ 35 jours et l'envol des jeunes a lieu dès le 40ème jour. Chaque couple élève 2 jeunes au maximum par an.
Capacités de régénération et de dispersion	La dispersion des juvéniles est extrêmement rapide et ces derniers partent en migration dès qu'ils ont quitté l'aire. La reproduction peut avoir lieu dès la première année mais une partie des individus stationnent dans les régions où l'espèce ne niche pas.
Habitats d'espèce	
Habitats de reproduction	La Bondrée apivore se retrouve au sein des boisements mixtes de superficie moyenne, présents sur l'ensemble du site B6. Elle recherche également les zones de lisières et de clairières, les bosquets de grandes tailles situés sur les parties sommitales et les versants des vallées (Gilhac et Buzac, Issamoulenc).
Habitats d'alimentation	Les zones d'alimentation sont les milieux ouverts (lisières, clairières) les prés de fauche et les landes. Les sous-bois sont également intéressants, puisqu'ils peuvent héberger des essaims d'hyménoptères.
Habitats d'hivernage	Migrateur transsaharien, l'espèce hiverne en Afrique.

EVOLUTION HISTORIQUE ET REPARTITION	
Europe	La Bondrée apivore est présente dans la totalité des pays européens à l'exception de l'Irlande. Les effectifs nicheur, estimés à plus de 110 000 couples, sont stables depuis les 1990 au sein des principaux bastions que sont la Russie, le Belarus et la France.
France	La population française est de l'ordre de 11 000- 15 000 couples nicheurs, ce qui représente plus du quart de la population nicheuse d'Europe de l'Ouest. Les effectifs semblent stables sur l'ensemble du territoire bien que des variations soient difficilement appréciables du fait du caractère discret de cette espèce.
Région	La population Rhône-alpine est estimée entre 1333 et 1683 couples et ne semble pas, à l'instar de la population française, avoir connu d'importantes variations ces 30 dernières années. L'espèce est présente dans l'ensemble des départements de la région.
Département	L'espèce est bien présente sur l'ensemble du département de l'Ardèche, avec des effectifs plus importants au niveau des reliefs boisés.

DISTRIBUTION DE L'ESPECE AU SEIN DU SITE	
La Bondrée apivore est potentiellement présente sur l'ensemble du site B6, à la faveur des boisements collinéens de feuillus et de conifères. Les observations circonstanciées ont été réalisées sur la commune de Gilhac-et-Buzac et concernent des individus en parade nuptiale ou en survol de territoire.	

ETAT DE CONSERVATION							
Type	Abondance	Degré d'isolement	Degré de vulnérabilité	Degré de conservation	Possibilité de restauration de l'habitat d'espèce	Evaluation globale	Priorité d'action
R : reproduction	C : présente	C : population non isolée, dans sa pleine aire de répartition.	C : non menacée	B : conservation bonne	B : restauration possible avec effort moyen ;	A : Valeur bonne	3

	FACTEURS QUI CONTRIBUENT A L'ETAT DE CONSERVATION FAVORABLE	FACTEURS QUI CONTRARIENT L'ETAT DE CONSERVATION FAVORABLE
FACTEURS NATURELS	Conditions favorables à l'émergence de nombreux hyménoptères.	Conditions climatiques mauvaises, absence de proies disponibles.
FACTEURS HUMAINS	Gestion raisonnée des massifs boisés, calendrier pour les travaux.	Mauvaise gestion des massifs boisés, dérangements, destruction illégale (tirs, empoisonnement, désairage).

PRECONISATIONS DE GESTION	
HABITAT D'ESPÈCE	Favoriser le maintien des zones boisées mixtes, les effets de lisières et les zones de clairières.
ESPÈCE	Définir l'utilisation spatiale du site B6 par l'espèce en période de reproduction

INDICATEURS DE SUIVI
Les suivis sur les rapaces sont souvent très chronophages et peu évidents à mettre en place, notamment en raison du grand rayon d'action de ces espèces. Ce cas s'applique également à la Bondrée apivore (<i>Pernis apivorus</i>) qui est connue pour sa grande discrétion en période de reproduction. Dès lors, il apparaît alors difficile d'estimer de manière précise la population de cette espèce sur un territoire mais un suivi est possible afin d'obtenir des informations sur l'écologie de ce taxon au sein du site B6. Pour cela, il est recommandé de procéder, lors de l'installation des couples reproducteurs, à des séances d'observation depuis un point haut surplombant un vallon ou un coteau boisé et de noter tous les éléments qui peuvent suggérer une preuve de nidification.